



La Commune



« C'est pas moi, c'est l'autre ! »

c'est l'autre ! » | Comité Chômeurs & Salariés d'Alfortville
 Conseiller municipal : Daniel Petri

À l'occasion du Conseil municipal du 9 décembre, Daniel Petri a demandé au maire de reloger en HLM quatre familles mal-logées avant Noël, conformément aux engagements pris en son nom par ses adjoints et à l'article R 441-3 du Code de la construction et de l'habitat sur les demandes de logement prioritaires. Refusant de répondre sur " des cas particuliers " devant le Conseil, le Maire s'est alors lancé dans un exposé touffu pour tenter d'expliquer la position de la municipalité sur la question du logement en général. Extraits du compte-rendu de mandat de Daniel Petri diffusé à la population.

De toute évidence, une municipalité qui se veut " de gauche " et un maire PS qui se déclare opposé à la politique de Chirac-Raffarin se devraient de protéger la population des méfaits et des conséquences de la politique gouvernementale sur la vie quotidienne des gens et leurs conditions de logement. Concrètement, la municipalité aurait dû appliquer un plan de relogement de tous les Alfortvillais mal-logés.

Au lieu de quoi, se faisant à son tour le relais de la politique du gouvernement, la majorité municipale donne la priorité à la vente de terrains communaux en vue d'opérations immobilières à des prix inaccessibles à l'immense majorité des Alfortvillais (bientôt 2 000 euros le m² !). Au lieu de fonder son plan local d'urbanisme sur une analyse des besoins sociaux et des demandes de logement déposées par les Alfortvillais, M. Rouquet préfère comparer le pourcentage de logements sociaux à Alfortville avec celui des villes voisines, justifiant ainsi la priorité qu'il donne dans les faits à la construction de logements privés extrêmement coûteux.

La réponse de M. le député-maire aux mal-logés

En tous cas, ce discours général lui a permis de botter en touche en ne répondant pas à la question posée. Constatons tout de même que devant l'insistance de Daniel Petri, qui a pris à témoin le conseil municipal et le public présent, M. le député-maire Rouquet s'est engagé à étudier et examiner le cas des quatre familles dont la situation est dramatique et urgente.

C'est le moins qu'on puisse dire lorsqu'on voit cette personne hémiplegique ne pouvant plus monter les escaliers qui donnent accès à la chambre, aux toilettes et à la salle de bains. C'est le moins qu'on puisse déclarer devant cet homme qui vit dans un hôtel meublé et qui doit impérativement être logé rapidement dans un appartement décent pour pouvoir subir le traitement médical qui lui permettra de recevoir une greffe du foie et d'un rein, sans laquelle il ne peut pas continuer à vivre normalement.

Le Maire contre la réquisition de logements vides

S'il le veut, M. Rouquet peut demander au préfet le droit de réquisitionner tout de suite des logements vides, pour ces familles, en application de l'article L 641 du Code de la construction et de l'habitation. Le fera-t-il, lui qui stigmatise au conseil municipal la politique du gouvernement Chirac ?

Dénoncer la droite, au chaud dans la mairie, c'est bien. La dénoncer et la combattre réellement en logeant les familles, quitte à mobiliser toute la population, c'est mieux, et c'est surtout plus efficace. Dans ce dernier cas, nous serions tous derrière le député-maire. Osera-t-il le faire ? À moins que ses déclarations ne soient qu'à l'usage exclusif des soirs de conseil municipal, juste pour la façade et le communiqué de presse ?

Enfin, rappelons à M. Rouquet que s'il n'est pas actuellement, lui et son parti, au gouvernement, il l'a été, depuis 1981, au moins plus de 10 ans : Mitterrand, Bérégovoy, Fabius, Jospin jusqu'en 2002, pour ne citer que ceux-là, sont des amis de M. Rouquet, ou du moins des membres de sa famille politique.

Qu'ont-ils fait au pouvoir pour les mal-logés, pour favoriser le logement social et appliquer les lois de réquisition des logements vides, protéger les locataires, les chômeurs, des expulsions de logement ?

Qu'ont-ils fait pour faire qu'enfin, un toit décent soit un droit ? Qu'avez-vous fait, avec votre parti, M. Rouquet ? Osez regarder votre bilan. Il ne sert à rien de nous dire : " c'est pas moi, c'est eux " en désignant la droite. Nous qui n'avons attendu personne pour combattre la droite, nous vous disons : balayez devant votre porte.

Prenez vos responsabilités. Logez les quatre familles en urgence et appliquez, pour les 1 200 dossiers en souffrance, les moyens légaux dont vous disposez, dont la loi de réquisition des logements vides.

Voir aussi dans la catégorie **CCSA Alfortville**



Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville : Pétition pour une loi interdisant les expulsions

Pour les familles frappées par la crise. Nous voulons une loi interdisant les expulsions. >>

Comité Chômeurs - Salariés d'Alfortville : Loi el Khomri - loi « travail » , une déclaration de guerre contre les salariés, les jeunes et la population

Depuis quelques jours, un vent de fronde se lève dans tout le pays, face au projet de loi El Khomri, frauduleusement appelée « Loi Travail ». Ce projet de loi détruit, d'un seul coup, les... >>

HALTE A LA RECUPERATION !

Le Comité chômeurs-salariés d'Alfortville ne donnera aucune consigne de vote aux Municipales, considérant que PERSONNE N'EST EN VOIE DE NOUS REPRESENTER, nous, les chômeurs, nous, les mal-logés, nous, les... >>

Halte aux expulsions

A nouveau, le CCSA mène campagne contre les expulsions de logement. Mais, cette fois, se dessine la possibilité de la constitution d'un collectif unitaire de défense contre les expulsions à... >>

L'unité contre les expulsions

Le 30 octobre 2009, les habitants du 2, rue Veron, considérés comme " squatters ", étaient expulsés par les forces de l'ordre de cet immeuble, après quatre années de bataille pour leur droit au... >>

Pour sauver le droit au logement

Depuis 15 ans, le Comité Chômeurs-Salariés d'Alfortville combat pour la défense du droit au logement. Ce combat a permis le relogement de plus de 300 familles mal logées et sans logis en HLM.... >>
